

RIVE-DE-GIER Faits divers

# Jean-Claude Charvin tire la sonnette d'alarme sur les squats

Confrontée à plusieurs cas d'occupation illégale de logements ces dernières semaines, la mairie s'interroge sur l'existence d'un réseau et en appelle au préfet.

Il était venu pour faire visiter un logement à un client. Les propriétaires étaient absents. Il ne s'attendait donc pas à trouver du monde à l'intérieur. Encore moins une famille entière... Ce n'est pas le premier cas du genre. Rue Jules-Ferry, chemin de la Résistance, chemin de Piroche... Les exemples semblent se multiplier. « On fait face à une situation nouvelle depuis un mois et demi environ », explique le maire de Rive-de-Gier, Jean-Claude Charvin.

## Une installation très rapide

La situation nouvelle, ce sont des « familles entières » qui « squattent » des logements de la ville. Le problème des squats n'est pas récent en soi. Les friches industrielles notamment se prêtent particulièrement à des



Un cas de squat a été relevé ces derniers jours rue Jules-Ferry. Photo Le Progrès/Fabien HISBACQ

occupations illégales (lire par ailleurs). Mais là, le mode opératoire interpelle. « Ils viennent le vendredi soir », à un moment où différents services entrent en pause pour le week-end. L'installation est très rapide. « En quelques heures, ils ont meublé », estime le directeur de cabinet, Nicolas Gourbière. Et surtout, ils ont l'électricité et l'eau...

« Ce sont des familles entières des pays de l'Est, principalement de Serbie », assure Jean-Claude Charvin. Et selon la mairie, « ils ne sont pas en transit, ils sont venus spécialement ». Ce qui pose la question du réseau. « C'est ce qu'on soupçonne. Une filière qui arrive par l'Italie », précise l'adjoint à la sécurité, Jean-Louis Roussel, qui dit ne pas avoir « les moyens de connaître la situation réelle des familles ». « Le nombre d'enfants change, ils ont des noms différents, ils sont nés en Italie, il n'y a pas de papier... », résume l'élu. « Leur état sanitaire est préoccupant », complète Isabelle Zimmermann, cheffe du pôle service population. Sans compter que, selon Nicolas Gourbière, c'est « une population qui amène un certain nombre de délires, drogue, pickpocket, cambriolages... »

Si la mairie tire la sonnette d'alarme, c'est à la fois pour alerter les habitants (lire par ailleurs), mais aussi l'État. « On a saisi le préfet pour lui demander de prendre ses responsabilités », souligne Jean-Claude Charvin. La lettre est partie mercredi. « Ça dépasse nos fonctions », justifie-t-il, demandant aussi au Département d'agir. Il va par ailleurs interroger ERDF pour demander comment il est possible que ces familles arrivent à ouvrir des contrats d'électricité sans papier... »

Fabien HISBACQ  
fabien.hisbacc@leprogres.fr



« Ce sont des familles entières des pays de l'Est, principalement de Serbie »

Jean-Claude Charvin,  
maire de Rive-de-Gier

## REPÈRES

### ■ Un autre type de squat

Leur nature a changé récemment selon la mairie, mais les squats ne sont pas en soi un problème nouveau. Ces derniers mois, plusieurs cas ont d'ailleurs atterri dans la rubrique faits divers. On se souvient du jeune homme décédé en février sur la friche Duralex à la suite d'une chute. Il y a aussi eu la maison en fumée rue Michelet en septembre dernier. Plus loin dans le passé, les anciennes galeries commercantes du Lidl, également squattées, avaient aussi été détruites par les flammes.



Sur la friche Duralex, régulièrement squatée, un homme est mort en février. Photo Le Progrès/Fabien HISBACQ

## « Les habitants doivent appeler »

Pour un cas récent, ce sont les voisins qui ont alerté les forces de l'ordre, entendant du bruit dans une résidence secondaire censée être inoccupée. « On a eu la chance d'avoir des riverains qui ontagi de manière citoyenne », salut Nicolas Gourbière. « Si les habitants remarquent quelque chose, il est important qu'ils appellent la mairie ou la police », ajoute Cédric Roillet, le chef de la police municipale. D'autant que, selon la mairie, « les riverains ont leur dose ». « Et si on n'agit pas tout de suite, ça risque de se développer », estime le maire.



La police municipale invite les habitants à leur signaler les cas suspects. Photo Le Progrès/F. HISBACQ

## « On les a fait évacuer »

« C'est difficile de parler d'une filière. » La police nationale est intervenue récemment à Rive-de-Gier sur les cas cités plus haut. Mais pour le commissaire Joël Groux, la thèse du réseau n'est pas forcément si évidente. La police nationale reconnaît cependant des repérages. Une même famille a été « prise » par deux fois. Elle avait fracturé les portes des logements en question. « On les a fait évacuer », précise le

commissaire. Mais la famille se raidit encore présente en ville et chercherait un nouveau lieu.

La police ne signale pour l'instant pas de problème similaire dans les communes alentours. « C'est un peu une spécificité de Rive-de-Gier avec beaucoup d'immeubles vacants en centre-ville. Les propriétaires habitent loin et la nature a horreur du vide. » Le taux de vacance est de 14 % dans le centre de Rive-de-Gier.